

## Tableau de bord du développement durable – édition 2020

### Objectif 8 – Travail décent et croissance durable

*Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous*

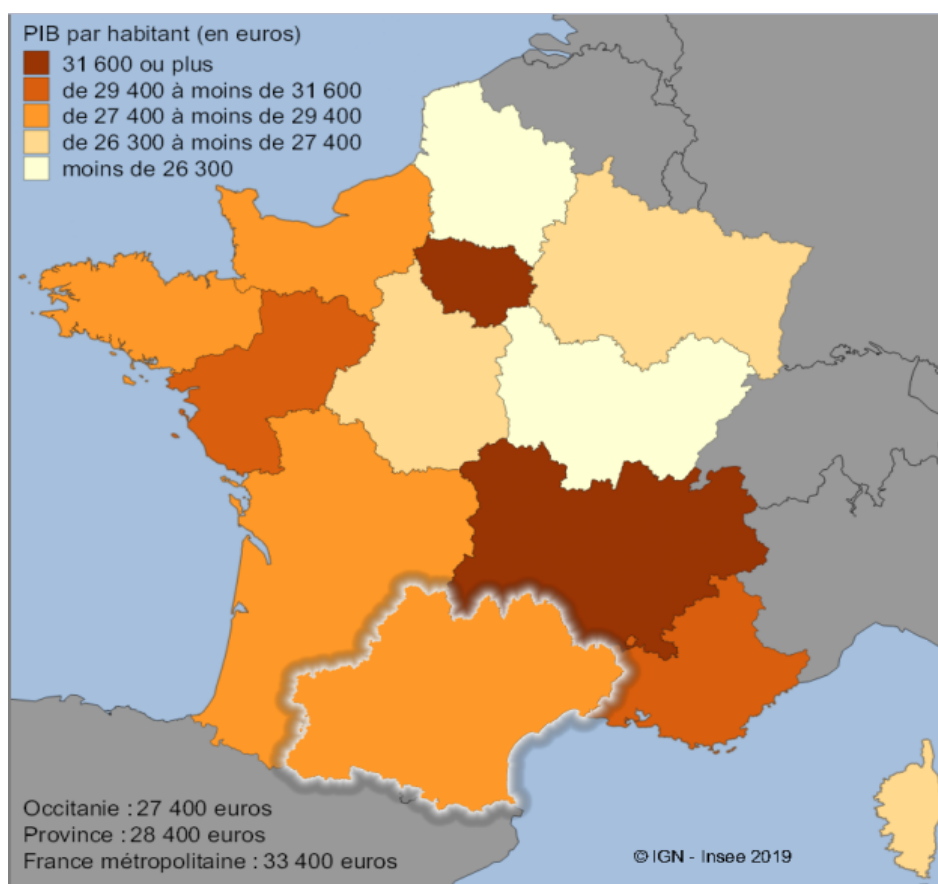
#### Pourquoi cet objectif ?

Certaines populations restent particulièrement vulnérables aux fléaux du chômage, comme les jeunes. Le huitième objectif de développement durable (ODD) prépare le chemin pour que, en 2030, la proportion de jeunes scolarisés et formés à un métier ait considérablement augmenté. La France promeut des formations adaptées au marché de l'emploi, en vue d'une croissance forte, durable et inclusive et cherche à favoriser l'accès des jeunes à un emploi décent via la stratégie 2017-2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion.

#### Croissance économique

##### 1 Un niveau de richesse par habitant qui place l'Occitanie en position intermédiaire parmi les régions de province

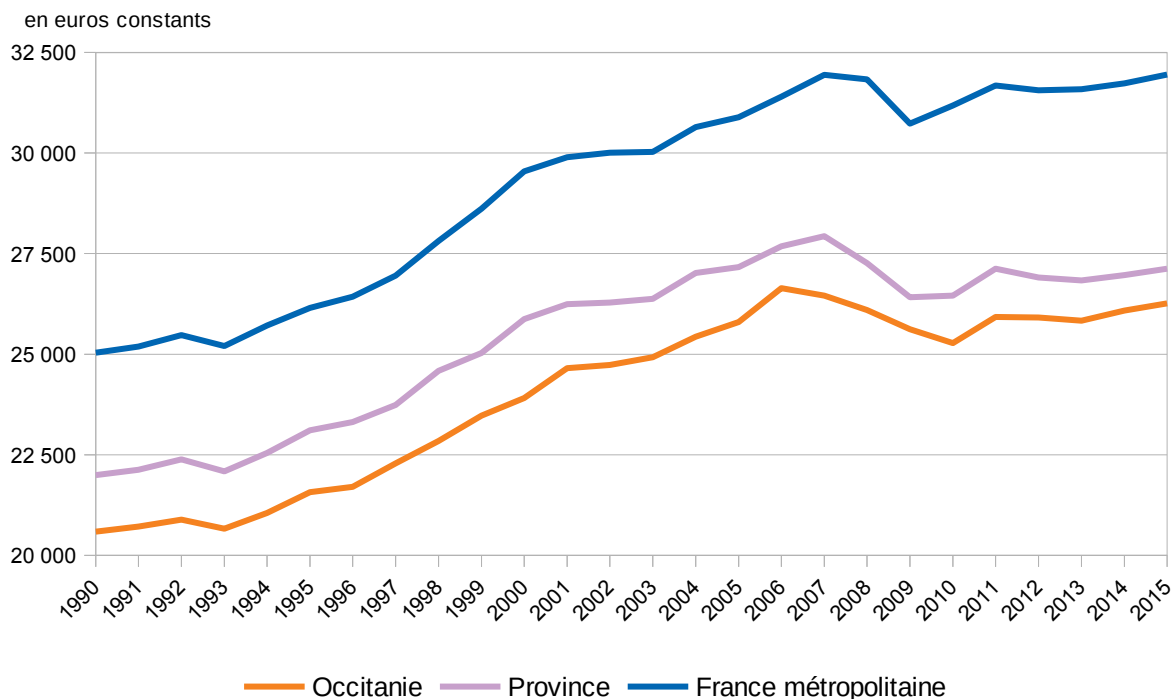
PIB régionaux par habitant en 2015 (en euros courants)



Sources : Insee, comptes régionaux base 2010 (PIB semi-définitif 2015), estimations de population 2015

## 2 Une richesse par habitant en Occitanie toujours en deçà de la moyenne française

Évolution du PIB par habitant en volume entre 1990 et 2015

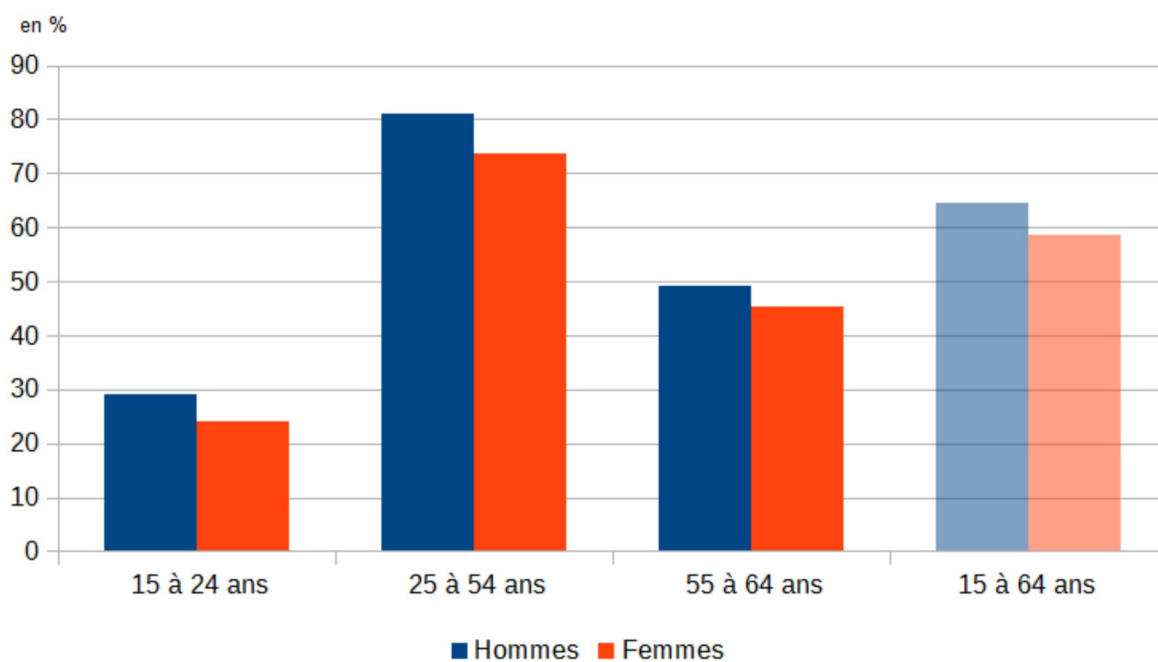


Sources : Insee, comptes régionaux base 2010 (PIB en euros constants, définitifs jusqu'en 2014, semi-définitif pour 2015), estimations de population

## Plein emploi productif

### 3 Le taux d'emploi diminue fortement à partir de 55 ans

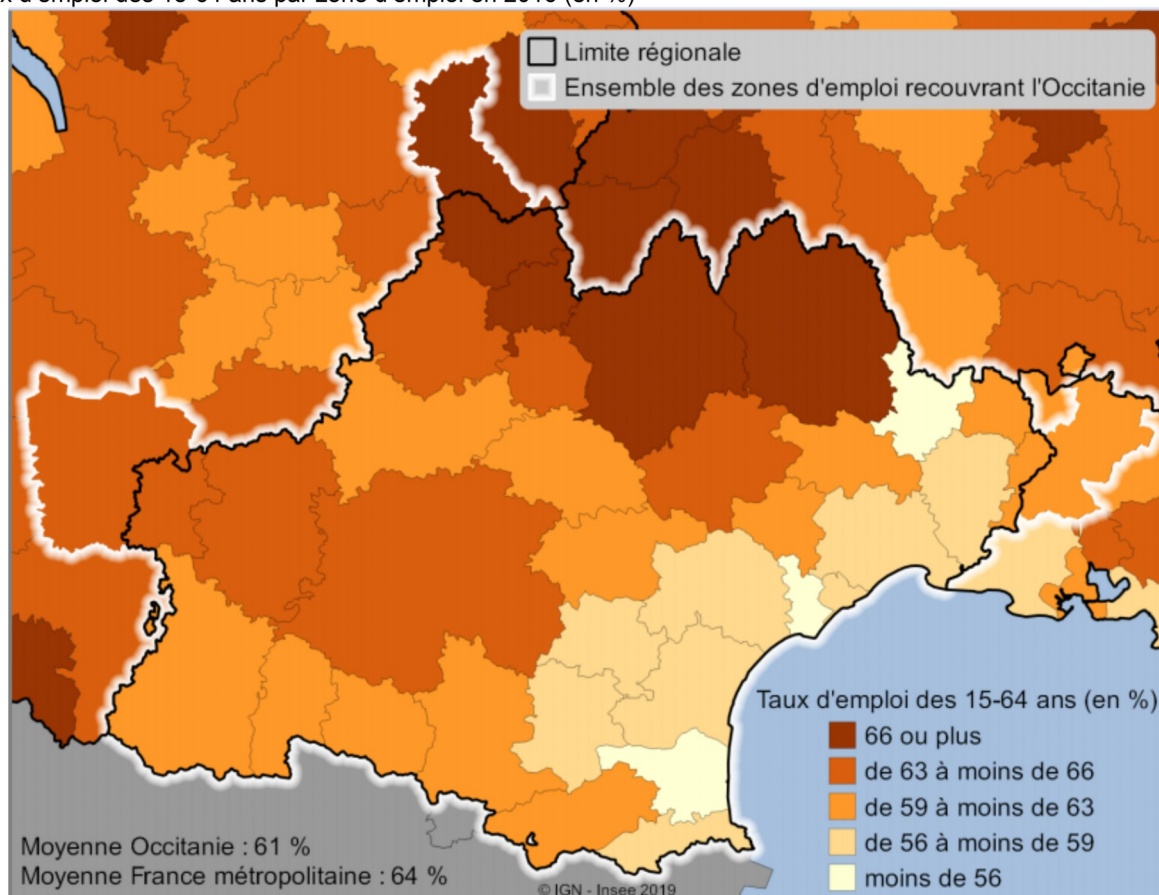
Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en Occitanie en 2016 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016

#### 4 Un taux d'emploi contrasté en Occitanie et faible sur le littoral

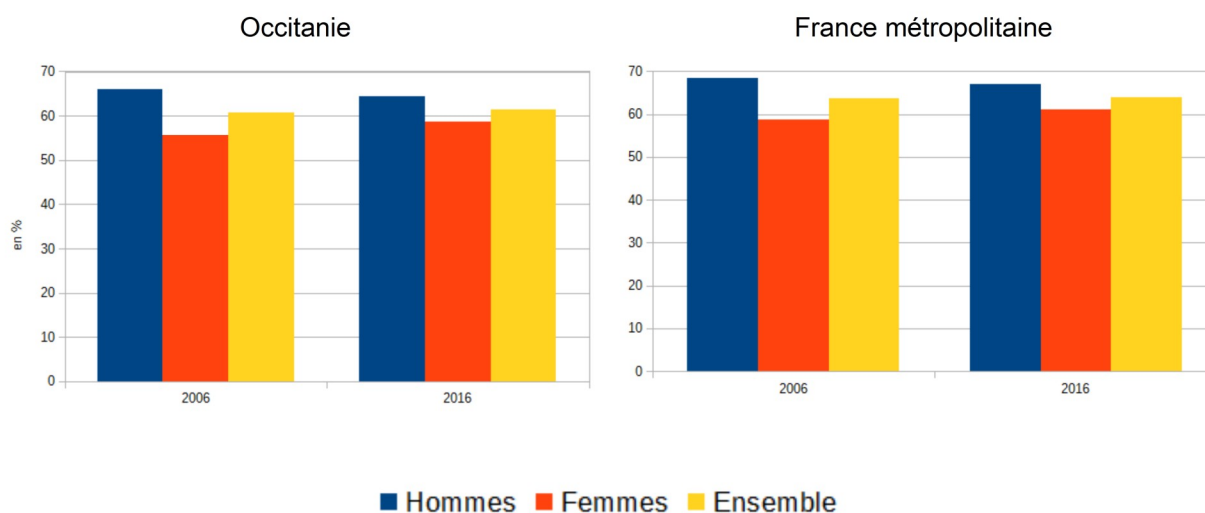
Taux d'emploi des 15-64 ans par zone d'emploi en 2016 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016

#### 5 Entre 2006 et 2016, le taux d'emploi des femmes en Occitanie se rapproche du taux de France métropolitaine

Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en 2006 et 2016 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016

## Insertion professionnelle

### 6 La part des CDI en baisse entre 2011 et 2016, dans la région comme en France métropolitaine

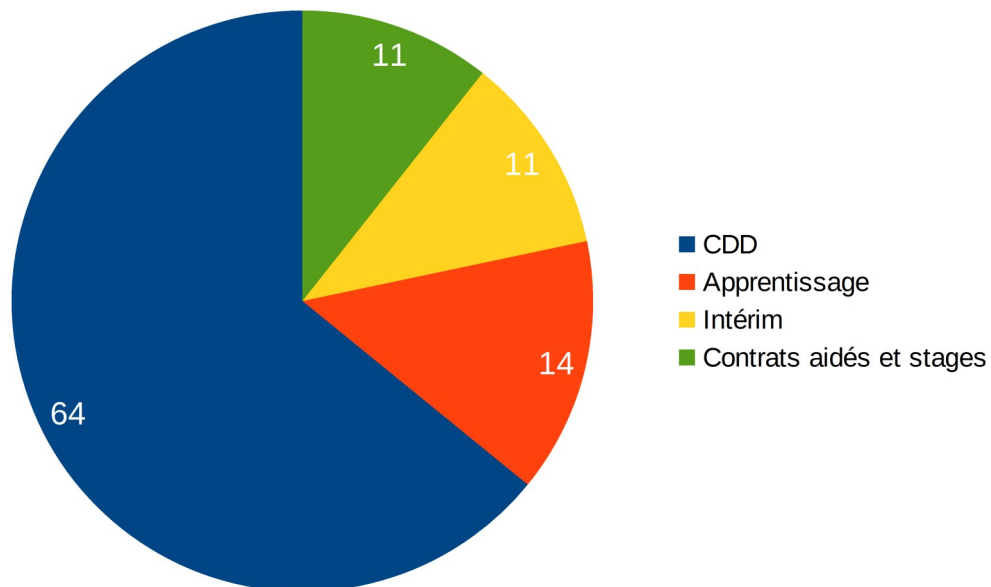
Conditions d'emploi des 15-64 ans en Occitanie et en France métropolitaine (en %)

|                       |      | Emplois<br>précaires | CDI à temps<br>complet ou<br>partiel | Non salariés | Ensemble |
|-----------------------|------|----------------------|--------------------------------------|--------------|----------|
| Occitanie             | 2016 | 13,6                 | 69,9                                 | 16,6         | 100      |
|                       | 2011 | 13,2                 | 70,5                                 | 16,4         | 100      |
| France métropolitaine | 2016 | 13,4                 | 73,9                                 | 12,7         | 100      |
|                       | 2011 | 13,0                 | 74,7                                 | 12,3         | 100      |

Sources : Insee, recensements de la population 2011 et 2016, emploi au lieu de travail

### 7 Le CDD représente la majorité des emplois précaires

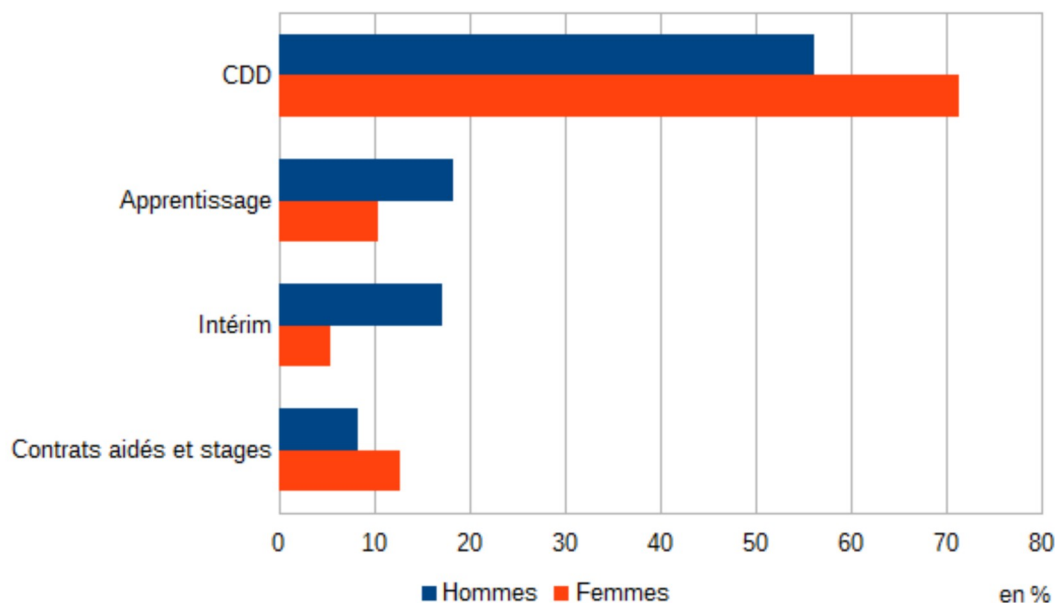
Répartition des emplois précaires des 15-64 ans en Occitanie en 2016 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016, emploi au lieu de travail

### 8 Les hommes sont plus souvent en apprentissage ou en intérim que les femmes

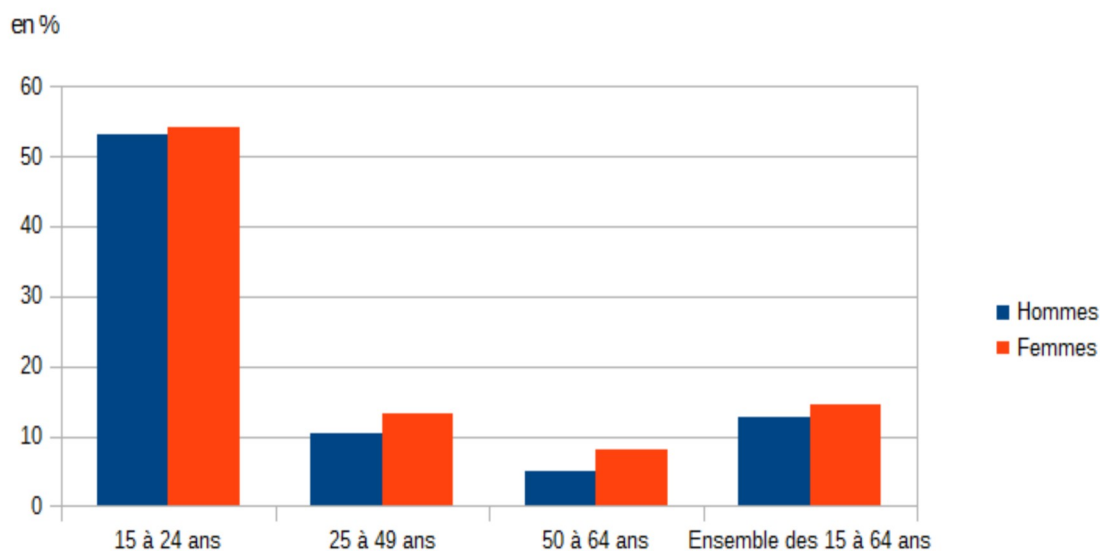
Répartition des emplois précaires des 15-64 ans selon le sexe en Occitanie en 2016 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016, emploi au lieu de travail

### 9 Les jeunes occupent plus souvent des emplois précaires

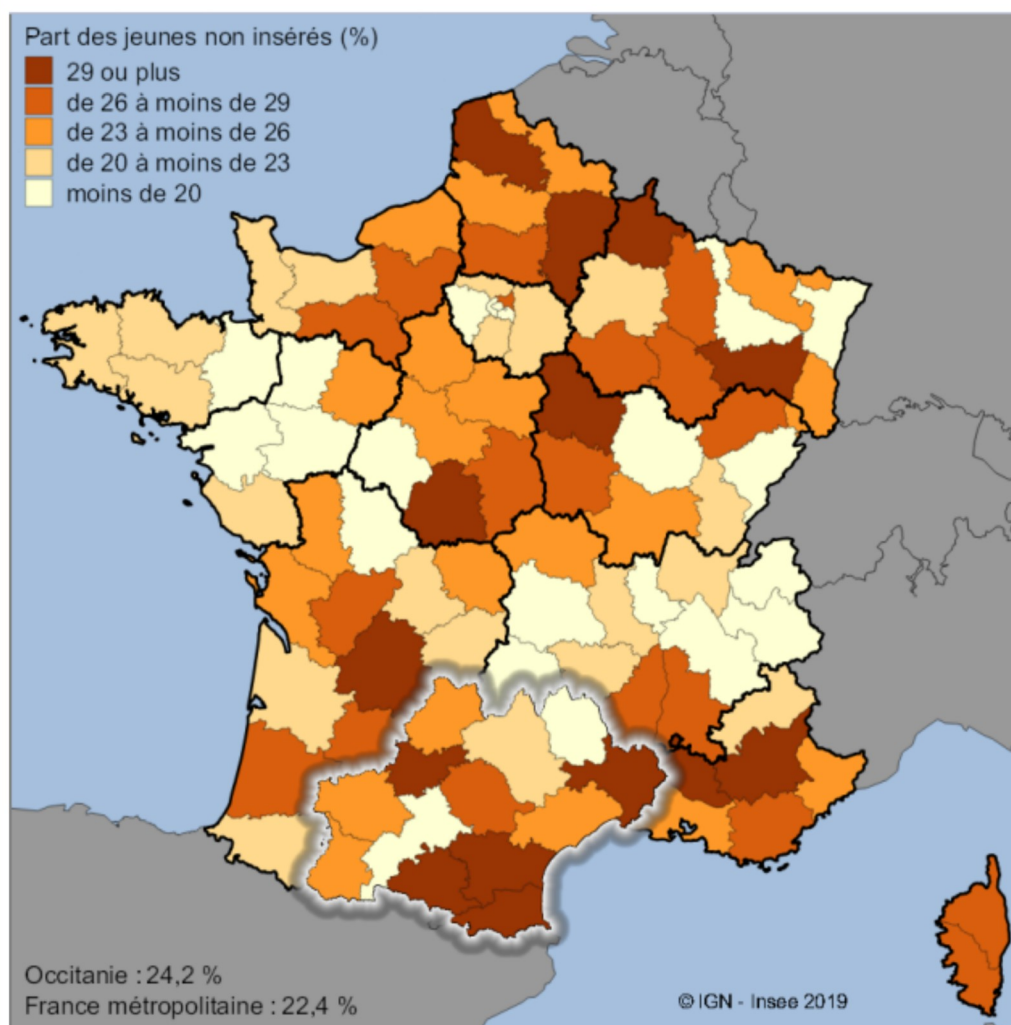
Part des emplois précaires dans l'emploi total par âge et par sexe en Occitanie en 2016 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016, emploi au lieu de travail

### 10 Beaucoup de jeunes non insérés dans cinq départements d'Occitanie

Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés par département en 2016 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016

## ***Pertinence des indicateurs, méthodologie***

La croissance économique constitue l'un des piliers du développement, mais elle doit être partagée et respectueuse de l'environnement pour conduire à une situation de développement durable. Une croissance dynamique par habitant contribue au développement des moyens mobilisables pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux, présents et futurs. **Le produit intérieur brut (PIB)** est un des agrégats majeurs de la comptabilité nationale qui mesure la richesse créée par les activités productrices une année donnée. Il correspond à la valeur de la production totale de biens et services produits par les unités productrices résidentes, pendant une année, à laquelle sont retranchées les consommations intermédiaires pour les produire, et sont ajoutées les taxes nettes sur les produits et les importations. **Le PIB par habitant** est calculé comme le rapport entre le PIB et la population moyenne au cours d'une année donnée. Pour une année donnée, il est mesuré en euros courants. Pour les comparaisons temporelles, il est mesuré à prix constant, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation (PIB par habitant en volume).

**Le taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple). Cet indicateur permet d'apprécier l'écart à la cible de plein-emploi productif.

**Les emplois précaires** regroupent les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit de l'intérim, des contrats à durée déterminée, de l'apprentissage et des contrats aidés. Ces deux dernières catégories sont encadrées par des dispositifs qui répondent à des objectifs spécifiques de formation et d'insertion soutenus par l'action publique.

**La part des jeunes non insérés** est le rapport des jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires, à l'ensemble de la population des 18 à 25 ans, au lieu de résidence des individus. Les jeunes non scolarisés et non insérés dans la vie active sont menacés par la pauvreté, l'isolement et l'exclusion sociale.